



Cardio Conseils

#32

Septembre 2016

www.fedecardio.org

■ DOSSIER :

Bien vivre avec des anticoagulants



ÉDITORIAL

Un traitement efficace... qui nécessite certaines précautions !

Le nombre de patients traités par anticoagulants oraux en France a pratiquement triplé entre 2000 et 2013, avec 1,5 million de personnes concernées. Cette hausse est encore plus marquée depuis 2011, notamment en raison de l'arrivée de nouveaux anticoagulants oraux.

Ces traitements anticoagulants sont en effet particulièrement actifs dans la prévention de nombreux accidents cardio-vasculaires. Dans des pathologies qui prédisposent à la formation de caillots, ils fluidifient le sang pour éviter la formation de ces caillots de sang (thrombose), lesquels risquent d'être propulsés et de provoquer

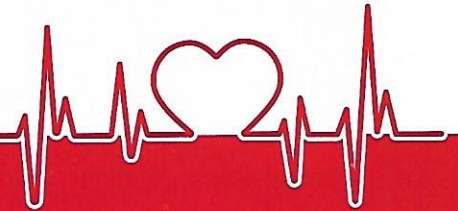
une embolie pulmonaire ou un accident vasculaire cérébral (AVC).

Mais les anticoagulants oraux peuvent également favoriser des hémorragies, si la fluidité du sang est mal contrôlée. Leur prise, souvent à long terme, nécessite donc certaines précautions, que nous avons souhaité vous présenter dans ce Cardio-Conseils.

Professeur Gérard HELFT
PU-PH à l'Institut de Cardiologie
Hôpital de la Pitié-Salpêtrière à Paris
Vice-président de la Fédération
Française de Cardiologie



Chiffres clés

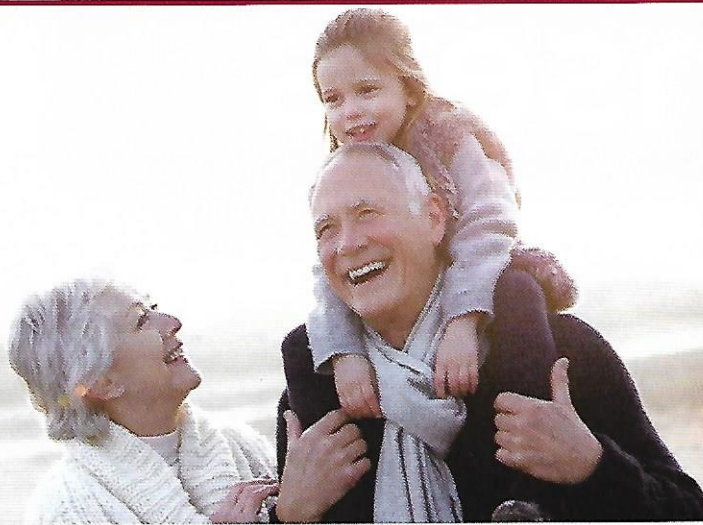


1,5 million* de personnes traitées par anticoagulants oraux en France

Plus de **25%*** sont traitées par les nouveaux anticoagulants oraux.

13,7%* des plus de 65 ans ont eu recours à un traitement anticoagulant.

* Source : Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM), avril 2014.



Il existe différents traitements anticoagulants par voie orale :

1. les antivitamines K dits AVK (Préviscan®, Coumadine® ou Sintrom®)
2. le dabigatran (Pradaxa®), le rivaroxaban (Xarelto®), l'apixaban (Eliquis®) appelés nouveaux anticoagulants oraux. L'edoxaban (Lixiana®) sera prochainement sur le marché.

Ces médicaments anticoagulants ne sont pas interchangeables, ils n'ont pas le même mécanisme d'action. Ils fluidifient le sang et évitent la formation de caillots. Si vous présentez un saignement, contactez rapidement votre médecin ou allez aux urgences les plus proches. Si vous tombez ou que vous vous blessez, il convient de prévenir votre médecin en raison d'un risque de saignement accru.

Respectez la dose de médicament qui vous a été prescrite et les heures de prise. Il ne faut pas arrêter ou modifier, même momentanément, votre traitement sans avis médical.

♥ Qui est concerné ?

- ✓ Les personnes souffrant de **troubles du rythme cardiaque** tels que la fibrillation auriculaire.
- ✓ Les porteurs de **valve cardiaque mécanique**.
- ✓ Les patients ayant eu une **phlébite**, une **embolie pulmonaire** ou plus rarement un **infarctus**, afin de prévenir les risques de récurrence.

♥ Quels traitements ?

Avec l'apparition des nouveaux anticoagulants oraux, il existe désormais deux grands types de traitements, les AVK et les nouveaux anticoagulants. Choisissez au cas par cas par le médecin, en fonction de la pathologie et du patient, ils ont chacun un mode d'action et des précautions à prendre différents.

♥ Les traitements antivitaminiques K (AVK)

Utilisés depuis plus de 60 ans, les AVK agissent en s'opposant à l'action de la vitamine K, nécessaire à la synthèse des facteurs de coagulation du sang.

Mais du fait de leur action indirecte sur la coagulation, les AVK ont une efficacité qui diffère d'un patient à un autre, et qui peut évoluer chez un même patient à l'occasion d'une autre maladie, d'un autre traitement, d'un changement d'alimentation...

♥ Les nouveaux anticoagulants oraux

Apparus entre 2009 et 2012, les nouveaux anticoagulants oraux inhibent directement l'un des facteurs impliqués dans le mécanisme de coagulation.

Du fait de cette action directe, ils ont l'avantage d'avoir une efficacité plus constante et ne nécessitent pas de contrôler régulièrement la fluidité du sang.

Fiche Conseils

7 règles d'or à respecter dans le cadre d'un traitement anticoagulant oral

- 1. Respectez la dose de médicaments et les heures de prise** indiquées par votre médecin. N'arrêtez ou ne modifiez jamais votre traitement – même provisoirement – sans avis médical.
- 2. Prenez l'avis de votre médecin AVANT toute prise de nouveau médicament** (même disponible sans ordonnance), injection, extraction dentaire, acte chirurgical, soins de pédicurie, projet de voyage...
- 3. Remplissez votre Carte de patient sous anticoagulant** (à recevoir gratuitement sur simple demande) et montrez-la à tous les professionnels de santé que vous consultez : médecin, pharmacien, biologiste, infirmier, dentiste, kinésithérapeute, pédicure...
- 4. En cas de saignement**, contactez rapidement votre médecin ou rendez-vous aux urgences les plus proches.
- 5. Si vous tombez ou si vous vous blessez**, prévenez le médecin du risque de saignement accru.
- 6. Évitez de pratiquer un sport violent ou des travaux** pouvant entraîner une coupure ou une chute.
- 7. Limitez la consommation d'alcool.**

Les précautions à prendre :

- Les patients suivant un traitement AVK doivent procéder à des prises de sang généralement mensuelles pour vérifier la fluidité de leur sang. Si le sang est trop fluide, ils risquent une hémorragie externe ou interne. Si la coagulation est trop importante, le traitement est inefficace et des caillots risquent de se former, pouvant provoquer de graves accidents cardio-vasculaires.
- Les patients traités avec de nouveaux anticoagulants oraux doivent faire vérifier leur fonction rénale par une prise de sang au moins une fois par an.

Carte de patient sous anticoagulant

Cette carte contient des informations importantes concernant votre traitement anticoagulant oral.
Cette carte est à montrer aux professionnels de santé qui vous prennent en charge.
Elle est à conserver sur vous avec votre carte de groupe sanguin.



Une Carte de patient sous anticoagulant pour vous ou l'un de vos proches

Désireux de vous aider à réduire les facteurs de risques cardio-vasculaires, nous vous proposons de recevoir gratuitement, sur simple demande une Carte de patient sous anticoagulant. N'hésitez pas à l'utiliser pour vous, ou à la remettre à l'un de vos proches.

Cette carte vous permet de consigner toutes les données importantes concernant votre traitement, afin d'informer précisément les médecins et autres professionnels de santé avant tout autre traitement, injection, chirurgie, soin de pédicurie ou projet de voyage. Elle contient également les principales précautions à respecter pour les patients sous anticoagulant.

Si plusieurs personnes sont concernées autour de vous, n'hésitez pas à photocopier cette carte, ou à nous demander plusieurs exemplaires en cochant la case prévue sur votre Bulletin de soutien. Nous nous ferons un plaisir de vous les envoyer gratuitement !



ENTRE NOUS

Vous êtes nombreux à accompagner vos courriers d'un petit mot d'encouragement, d'une question, d'une remarque. Sachez que nous sommes très touchés par ces attentions, et que nous prenons soin de répondre personnellement à chacun d'entre vous. Voici quelques-unes de vos réponses...

“

Merci pour vos Cardio Conseils. Ils sont clairs, simples et si bien expliqués. Ci-joint un don, bien petit à mon gré : ma retraite est maigre et passe entière à la collectivité qui me reçoit. Bonne continuation, avec toute ma sympathie... de cardiaque opérée 3 fois. ”

Simone P.



“

J'ai beaucoup apprécié votre dossier spécial « cholestérol ». Je vous remercie pour tout ce que vous avez écrit à ce sujet, ce qui est très utile pour les patients. Je connais bien tous ces problèmes ayant moi-même un diabète instable équilibré en jonglant avec les doses d'insuline. J'ai eu 3 pontages coronariens et j'ai été suivie pour de l'arythmie... Aussi, je dois une grande reconnaissance à tous les médecins, dont le dévouement, le travail de recherche pour soigner et améliorer la vie des malades sont indispensables pour tous. ”

Lydia D



N'hésitez pas à nous écrire, à votre tour, pour enrichir le dialogue entre nous.



1^{ère} association de lutte contre les maladies cardio-vasculaires

Merci d'aider la Fédération Française de Cardiologie à faire progresser la recherche, les traitements et l'information, afin de mieux prévenir et mieux traiter les maladies cardio-vasculaires !

La Fédération Française de Cardiologie vous informe et vous conseille : www.fedecardio.org